



Canadian Sheep Breeders' Association

RR 2, Site 7, Box 46 Bluffton, AB T0C 0M0

Toll free: 1-866-956-1116 Fax: 1-877-207-2541

office@sheepbreeders.ca

www.sheepbreeders.ca

La Société Canadienne des Éleveurs de Moutons

NOUVELLES DE LA SCÉM: HIVER 2013

Jeunes agriculteurs d'élite du Canada: Félicitations à Martin Brodeur-Choquette et Johanne Cameron, éleveurs de moutons de première génération, pour leur victoire au concours Jeunes agriculteurs d'élite du Canada 2012. Cette compétition nationale, qui s'est tenue à L'Île-du-Prince-Édouard à la fin de novembre, reconnaît les producteurs, âgés de 18 à 39 ans, qui excellent dans leur profession. Bien qu'aucun de leurs parents ne possède de ferme, Martin et Johanne ont développé avec succès Les Bergeries Marovine, qui comptent 650 brebis et 210 acres de terre cultivée. Des informations supplémentaires concernant le concours et les gagnants sont disponibles à www.sheepbreeders.ca.

Tatouage: La lettre d'année 2013 est « A ».

Amendements constitutionnels: Le Conseil d'administration de la SCÉM a préparé un avis concernant un amendement qui devra faire l'objet d'un vote par les membres. Celui-ci a été envoyé aux membres en règle de la SCÉM au cours de la première semaine de janvier. Les deux tiers des membres ayant répondu doivent être en faveur de l'amendement pour que ce dernier soit adopté. Les bulletins de vote doivent être reçus à la SCEA au plus tard le 8 février 2013. Si vous ne l'avez pas encore fait, veuillez compléter et retourner votre bulletin dès aujourd'hui.

Le 19 octobre, la SCÉM a reçu l'approbation finale du gouvernement pour les amendements 2012. Une version complète mise à jour de la constitution, dans les deux langues officielles, est disponible sur le site Internet de la SCÉM.

Intégrité du troupeau national : Les épreuves de parenté sont une étape importante pour maintenir l'intégrité de l'industrie des races pures canadiennes. La SCÉM demande une épreuve de parenté à tous les 500 animaux soumis pour enregistrement. La SCÉM accordera 1 année entière pour compléter l'épreuve. Si l'animal sélectionné aléatoirement, ou l'animal substitut, n'est pas testé durant cette année, tous les papiers d'enregistrement pour cet éleveur pourraient être retenus jusqu'à ce que l'éleveur se conforme à la demande. Depuis le 18 mars 2012, la SCÉM fournit un soutien financier de 100 \$ pour aider à couvrir les coûts associés aux épreuves de parenté.

Il est important de communiquer avec Lorna Woolsey (registraire à la SCEA) dans les 30 jours suivant la réception des documents requérant une épreuve de parenté.

La SCÉM souhaite reconnaître et remercier les éleveurs qui se sont conformés et qui ont réussi les exigences d'épreuves de parenté.

Réunion générale annuelle: L'AGA 2013 de la SCÉM se tiendra samedi, le 9 mars 2013 à l'Hôtel Bernières, qui est situé au 535, rue de l'Aréna, St-Nicolas, QC.

Des chambres sont disponibles au coût de 89 \$ plus taxes par nuit. Afin de bénéficier de ce tarif, veuillez faire votre réservation au 1-800-749-3119 avant le 4 février 2013 et mentionnez, lors de la réservation, que vous assisterez à l'AGA de la SCÉM.

Veillez contacter votre directeur provincial de la SCÉM pour toute question ou préoccupation que vous souhaiteriez voir traitée lors de la réunion annuelle.

Classique canadienne du mouton 2013: L'Association des éleveurs pur sang de la Colombie-Britannique prépare activement la Classique à Barriere, BC, qui aura lieu du 28 au 30 juin. Les trousseaux d'information et d'inscription, de même que les formulaires de commande de chandails et chapeaux, ont été postées à tous les membres en règle en janvier. Les inscriptions et les publicités doivent être reçues au plus tard le 12 avril 2013. Veuillez contacter le bureau de la SCÉM si vous avez des questions. Nous sommes impatients de vous rencontrer dans la belle localité de Barriere!

Procédure d'importation de semence et embryons: Importer de la semence et des embryons est une excellente option pour intégrer de la nouvelle génétique à votre troupeau. Plusieurs éleveurs canadiens ont exprimé le besoin d'utiliser des génotypes plus résistants à la tremblante, de contrôler la consanguinité et de pallier à une disponibilité parfois limitée de sujets évalués pour les performances. Bien que l'importation de semence et d'embryons requiert une planification méticuleuse, il s'agit d'une approche réalisable pour accéder à de la nouvelle génétique.

L'information disponible sur le site Internet de la SCÉM fait un survol des étapes de base pour importer de la semence et des embryons au Canada. Quoique la procédure semble simple, beaucoup de temps et d'argent sont requis pour la compléter avec succès. Soyez préparés à faire face à des délais et des complications.

Livret sur la conformation: Le « Guide to Breeding Stock Selection » (version anglaise du Guide pour la sélection de sujets reproducteurs) est maintenant disponible via les directeurs provinciaux de la SCÉM ou en communiquant avec le bureau de la SCÉM. La version française est toujours disponible via le CEPOQ. Ce guide vise à aider les producteurs à éviter les défauts de conformation majeurs lors de l'achat ou la sélection de sujets reproducteurs.

Projet pilote de l'ACIA (Procédure spéciale pour la sauvegarde de génétique ovine): L'ACIA est à développer un protocole qui permettrait aux producteurs de races rares ou d'animaux de haute valeur génétique ou de statut sanitaire élevé de sauvegarder leur génétique préalablement à une dépopulation d'animaux sensibles. Si le producteur se qualifie pour le projet en rencontrant la liste des critères, parmi lesquels on compte une bonne tenue de registres et des bâtiments appropriés, les brebis QQ pourraient être accouplées à des béliers RR pour permettre l'obtention d'une portée de progénitures génétiquement résistantes. Le projet est complété avec la dépopulation des brebis QQ, le nettoyage et la désinfection des lieux, puis l'implantation d'une surveillance standard de 5 ans. Les producteurs doivent demander à participer et doivent rencontrer les critères de participation établis par l'ACIA, puisque le projet pilote ne sera pas automatiquement offert à tous les producteurs.

La SCÉM a demandé à l'ACIA de rendre admissibles au projet pilote toutes les races reconnues par la SCÉM.

Afin de demeurer sur la liste d'envoi, il est important d'être un membre en règle de la SCÉM et d'avoir une adresse de courriel active. Veuillez renouveler votre adhésion annuelle dès maintenant en contactant la SCEA en ligne au www.clrc.ca ou en appelant Lorna Woolsey au 1-877-833-7110 poste 306 (pour le service en français, contactez LauraLee Mills au poste 314).